**OCOM MX20.01H – PARTICIPER À DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE FAMILIARISATION DES FAC**

1. **Rendement** : Participer à des ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Toutes.

3. **Norme** : Le cadet doit participer aux ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC.

4. **Points d'enseignement** : Demander aux cadets de participer aux ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC conçues pour stimuler l'intérêt pour les environnements maritime, terrestre ou aérien des FAC, comme :

   a. l'histoire des FAC,

   b. la bataille de l'Atlantique, la bataille de la crête de Vimy, la bataille d'Angleterre,

   c. les rôles des FAC,

   d. les FAC aujourd'hui,

   e. les carrières dans les FAC, et

   f. comment contacter un soldat ou un marin déployé.

5. **Durée :** Une séance (3 périodes) = 90 min

6. **Justification** : Les ateliers d'apprentissage ont été choisis pour cette leçon parce que c'est une façon amusante et interactive de donner corps aux connaissances des cadets en matière des FAC.

7. **Documents de référence** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.

8. **Matériel d'instruction** : Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.

9. **Matériel d'apprentissage :** Dépend des ateliers d'apprentissage sélectionnés.

10. **Modalités de contrôle** :Aucune.

11. **Remarques** :

    a. Bien que le guide de l'instructeur de cette leçon fournit plusieurs ateliers d'apprentissage interactifs, les instructeurs ont la permission de créer leurs propres ateliers d'apprentissage.

    b. Les activités sont choisies en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles au corps / escadron de cadets.

    c. Le temps d'instruction supplémentaire peut être alloué à cet OCOM pour permettre des ateliers d'apprentissage supplémentaires au cours de l'année d'instruction.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

d. Il y a plusieurs ressources disponibles pour que le fait d'apprendre au sujet des FAC soit intéressant et interactif. Voici quelques exemples :

(1) À l'assaut - un jeu d'aventure interactif qui permet aux joueurs de faire l'expérience de la vie dans les tranchées de la Première Guerre mondiale. http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml

(2) Guerrier blindé - un jeu interactif basé sur les expériences de la première armée canadienne en combat pendant la Deuxième Guerre mondiale. http://www.museedelaguerre.ca/cwm/games/armwar/indexwarfra.shtml

(3) Passerelle pour l'histoire militaire canadienne - un service en ligne qui offre l'accès à des sites Web et des ressources numériques au sujet de l'histoire militaire du Canada. http://www.cmhg.gc.ca/flash/index-fra.asp?t=1

(4) Centre Juno Beach, Ressources pour les enseignants - une liste de ressources disponibles de diverses sources incluant des activités, des vidéos, des fichiers audio, des sites Web, etc. http://www.junobeach.org/fr/pour-les-enseignants/

(5) Galerie des images des forces armées canadiennes et Caméra de combat des forces canadiennes - La Caméra de combat est un lien direct avec le front et la galerie d'images comprend des photos des opérations remontant à 1990. http://www.combatcamera.forces.gc.ca/site/combat-camera-fra.asp

e. Des occasions d'exercer leur leadership s'offrent aux cadets dans le cadre des ateliers d'apprentissage de familiarisation des FAC :

(1) Les cadets de phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent planifier, préparer et diriger l'atelier sous forme d'un projet de leadership conformément à l'OREN 503 (Diriger des activités de cadets); et

(2) Les cadets de la phase trois, d'étoile d'argent et de niveau de compétence trois, les cadets de la phase quatre, d'étoile d'or et de niveau de compétence quatre et les cadets de la phase cinq, de niveau cadet-maître et de niveau de compétence cinq peuvent effectuer des tâches de leadership conformément aux OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe), 403 (Agir comme chef d'équipe) et 503 (Diriger des activités de cadets), tels que diriger un atelier d'apprentissage de familiarisation des FAC.



Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.